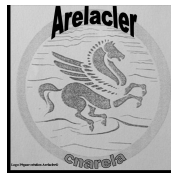


Emmanuelle Lachaume
présidente de l'ARELACler
(Association Régionale
des Enseignants de Langues Anciennes
de l'académie de Clermont-Ferrand)
affiliée à la coordination nationale CNARELA
elachaume@ac-clermont.fr



à Clermont-Ferrand, le 26/06/2013

à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Objet : soutien à la motion de la CNARELA contre le nouveau CAPES de lettres

Monsieur le Ministre,

En tant qu'association régionale pour la défense et la promotion des Langues Anciennes, nous souhaitons vous faire part de certains constats alarmants concernant nos disciplines.

Tout d'abord nous sommes étonnés et consternés par la contradiction entre les annonces et les faits : lors du grand colloque « mondes anciens, monde moderne » de janvier 2012, il était question de la place essentielle et reconnue que tiennent ces civilisations anciennes. Il nous était promis que les horaires seraient respectés, que des moyens seraient alloués à la culture ; moult projets et rapports nous avaient remotivés et donné foi en l'avenir de nos disciplines. Or sur le terrain, il n'en est rien !

En Auvergne, faute de professeurs, de plus en plus de postes de Lettres Classiques restent non pourvus à l'issue du mouvement 2013 : Jaligny, Dompierre, Craonne sur Arzon, la Chaise-Dieu, Mauriac, Aurillac...

Pourquoi ce manque de candidats ? Pour avoir des professeurs, il faut déjà avoir des élèves qui puissent étudier des langues anciennes, puis des étudiants qui prépareront le concours du CAPES. Les raisons de cette défection sont multiples, alors que la demande est forte :

- les conditions difficiles pour accéder à l'option en collège et en lycée (plaquettes confuses, désinformation, COP incompetents, options non compatibles),
- puis encore des obstacles pour suivre ces options (horaires dissuasifs, regroupement de niveaux, baisse des horaires officiels pour s'aligner avec les autres enseignements d'exploration, moyenne non prise en compte en seconde),
- puis, pour les professeurs-stagiaires, les conditions inhumaines qui en ont découragé plus d'un (18h de cours, pas toujours de tuteur sur place, manque de formation pédagogique).

Et voici maintenant la nouvelle mouture du CAPES de Lettres qui va renforcer le manque de candidats spécialistes de langues anciennes. Les non-spécialistes pourront ainsi combler (bien mal certes) le manque de professeurs de Lettres Classiques, creusant ainsi définitivement leur tombe.

Pour ces différentes raisons, ainsi que pour le flou entourant la place des Lettres Classiques dans le nouveau CAPES, nous nous associons à la motion de la CNARELA.

Il est absolument nécessaire que les postes de Lettres Classiques restent fléchés en tant que tels et soient pourvus d'un enseignant de Lettres Classiques. Pour un professeur de Lettres Modernes, avoir simplement pris l'option « lettres classiques », certes enrichit son enseignement en français, mais ne suffit pas pour enseigner cette langue ancienne, pour en maîtriser toutes les subtilités et pour avoir le recul nécessaire. A suivre cette logique, il suffirait alors de parler français pour enseigner le français ! Certains professeurs de Lettres Modernes nous ont fait part de leurs difficultés et se trouvent contraints à solliciter notre aide.

Si peu à peu les professeurs de Lettres Classiques sont remplacés par les professeurs de Lettres Modernes « option latin », qu'en sera-t-il du grec ? Serait-ce sa mort programmée ?

Espérant trouver auprès de vous tout le soutien nécessaire, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus profond respect.

, pour l'ARELACler